

Certificat HV3 / 3S

« Travaux sous tension »

Monsieur Nexhat Zuka

A participé à la formation susmentionnée qui s'est déroulée du 4/23/2025 au 4/25/2025 pour une durée de 22 heures.

Cette formation répond aux prescriptions légales de la Suisse, de l'Allemagne et de la France selon

734.2 – Ordonnance sur le courant fort - (CH)

832.30 – Ordonnance sur les installations à courant fort - (CH)

SN EN 50110-1 :2013 – Exploitation des installations électriques – Partie 1 - (EN)

NF C18-550 – Opérations sur les véhicules et engins à motorisation électrique - (FR)

DGUV Information 209-093 – Qualifizierung für Arbeiten an Fahrzeugen mit Hochvoltssystemen - (DE)

La formation se compose à 60% de théorie et à 40% de pratique.

Au terme de la formation, une procédure de qualification pour le travail sous tension a eu lieu selon le chapitre 6.3.2 « Formation et qualification » de la norme SN EN 50110-1 :2013.

Contenu de la formation

- Cadre légal
- Analyse des risques
- Gestion des risques
- Règles de sécurité
- Préparation de la place de travail TsT
- Outillage selon EN 60900
- EPI
- Contrôle et suivi de l'outillage et des EPI
- Processus en cas d'accident
- Processus en cas d'incendie
- Méthodes de travail

Procédure de qualification

Travail théorique	Travail pratique
<p>Élaboration d'un document permettant la mise en place et le suivi du TsT selon EN 50110-1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide du TsT • Check-list pour le TsT 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la place TsT • Contrôle de l'équipement et de l'outillage • Travaux sur la batterie selon méthode 2, TsT 1 ou TsT 2

Cette formation ne permet en aucun cas de réaliser des travaux sous tension sur des installations électriques au sens de l'OIBT.

Comme stipulé au chapitre 6.3.3, l'aptitude à effectuer des travaux sous tension doit être maintenue par la pratique ou par une formation de recyclage.

Christophe Burri



Responsable normes électriques
Maîtrise fédérale en électricité

Damien Fiaux



Responsable de la formation
Diplôme fédérale supérieur du domaine automobile